



## Bons d'achat pour des articles de sport

Données personnelles	Requérant/e			Partenaire		
				En ménage commun?	oui	non
Prénom						
Nom						
Sexe	féminin	masculin	divers	féminin	masculin	divers
État civil						
Date de naissance						
Rue / N°						
NPA / Localité						
Tél. / Mobile						
E-Mail						
Profession						%
Nationalité / Permis						
Combien de personnes vivent dans le ménage?	Enfants / Adolescents (jusqu'à 17 ans)			Adultes (à partir du 18ème anniversaire)		

### Bons pour (enfants / adolescents jusqu'à 18 ans)

Prénom / Nom	Date de naissance
Prénom / Nom	Date de naissance
Prénom / Nom	Date de naissance
Prénom / Nom	Date de naissance

### Droit à l'obtention

### Documents à joindre

Carte culture	Copie carte culture, copie de la dernière déclaration d'impôt définitive complète
Prestation complémentaire AVS / AI	Copie du calcul des prestations complémentaires
Saisie de salaire	Copie budget de saisie
Aide sociale	Copie budget d'aide social actuel
Subsides de formation	Copie calcul des subsides de formation
Faible revenu au seuil du revenu vital	Copie de la dernière déclaration d'impôt définitive complète, des fiches de salaires des trois derniers mois, du bail à loyer et de la facture de primes de caisse maladie

### Bons valables chez

**Sportbörse Niederwangen**, Freiburgstrasse 581, 3172 Niederwangen / [www.sportboerse.ch](http://www.sportboerse.ch)

**Pro Velo** – Bourse aux vélos du canton de Berne / [www.pro-velo.ch/fr/projets/calendrier-des-bourses-aux-velos](http://www.pro-velo.ch/fr/projets/calendrier-des-bourses-aux-velos)

**Drahtesel**, Waldeggstrasse 27, 3097 Liebfeld / [www.drahtesel.ch](http://www.drahtesel.ch)

### Signature

Requérant/e

Date

Signature requérant/e

Avec ma signature, je certifie que toutes mes données sont conformes à la réalité.

- Un bon de CHF 150 est fourni par enfant. Si les articles sélectionnés coûtent moins que le montant du bon, aucun paiement en espèces ne sera effectué. Si l'achat est plus cher, le montant excédentaire sera payé par la personne elle-même.
- Il est possible d'utiliser au maximum deux bons par achat.
- Une nouvelle demande peut être faite après un an au plus tôt, l'acquisition est possible 3 fois.

En envoyant le formulaire, les signataires acceptent que le Secours d'hiver puisse, si nécessaire, transmettre des données pour clarifier la situation ou prendre contact avec des organismes tiers. Ceci afin d'évaluer si vous avez droit à un soutien selon les dispositions du Secours d'hiver. Il va de soi que nous traitons ces données de manière absolument confidentielle et uniquement dans le cadre de l'examen de la demande de soutien. Vous trouverez de plus amples informations sur le traitement et la protection de vos données dans notre déclaration de protection des données [ici](#). Il n'existe aucun droit légal sur les prestations du Secours d'hiver.